



Jeune chauffeur

La voie à suivre pour devenir chauffeur dans l'armée



www.jeunechauffeur.ch



Finalité

Le cours en trois étapes pour jeunes chauffeurs (CJC) prépare à l'avance des jeunes gens motivés et aptes à la tâche exigeante de chauffeurs dans l'armée. Après avoir participé à la soirée d'information réussi, le cours régional et de section, les jeunes conducteurs sont recrutés comme conducteurs de véhicules. Le test d'aptitude doit être passé avec succès au moment du recrutement.

Déroulement

Après avoir accompli le cours régional sur les véhicules tout-terrain légers, un stage d'une journée suit pour approfondir la formation. La conduite de véhicules militaires pendant les cours a lieu exclusivement dans des zones fermées et sans trafic.

Participants

Le CJC est ouvert aux jeunes (m/f) qui sont capables d'apprendre à conduire des camions lourds avec remorques et qui sont motivés pour obtenir des résultats supérieurs à la moyenne. Les cours de formation prémilitaires sont facultatifs, gratuits et ne peuvent pas être suivis que jusqu'à l'âge de 20 ans. Les cours ne sont pas rémunérés et ne sont pas pris en compte par la caisse de compensation. En détail, les conditions suivantes doivent être remplies:

- ▶ Citoyens suisses
- ▶ Au début du cours, vous devez être âgé de 17 ans et avoir l'accord de vos parents ou de votre tuteur légal
- ▶ Pas d'infirmités évidentes, ce qui exclurait l'aptitude au service, respectivement les exigences de recrutement dès le début

L'organisation

Les CJC sont réalisées par la Fédération Suisse des Sociétés de Troupes Motorisées (FSSTM). Les cours sont organisés dans quatre régions de formation pour les jeunes conducteurs. En décembre/janvier, chaque région de formation CJC organise une soirée d'information obligatoire. Elle sert à l'information détaillée et à l'affectation aux blocs de cours et dure environ trois heures.

Les jeunes chauffeurs qui ont réussi les cours pour jeunes conducteurs sont recrutés comme automobilistes s'ils répondent aux exigences de recrutement des conducteurs de véhicules militaires.

Soirée d'information

- Durée: env. trois heures (soir ou samedi)
- Informations sur le déroulement et l'organisation des cours
- Sélection et affectation aux différentes cours

Cours régionale

- Durée: trois jours
- Accent principal: véhicules tout-terrain légers
- Sujets théoriques: Réglementation sur la circulation routière militaire et la conduite civile
- Lecture de cartes
- Contrôle d'apprentissage

Cours par sections

- Durée d'une journée
- Consolidation de la formation du cours régional
- Premier contact avec des véhicules militaires
- Après un cours de section réussi, il est possible d'obtenir le permis de conduire militaire cat. 921 (véhicules légers à moteur, non tout-terrain). Une condition préalable à cela est la catégorie civile B.

Après avoir réussi le cours pour jeunes conducteurs, vous pouvez participer aux épreuves de la FSSTM.

Test d'aptitude

Le test d'aptitude doit être réussi au moment du recrutement.

Contact

Des informations détaillées (dates des cours, lieux des cours et état d'inscription pour les cours actuels) peuvent être trouvées sur www.jeunechauffeur.ch

Si vous avez des questions en suspens, vous pouvez trouver les réponses sur le site www.jeunechauffeur.ch ou envoyer un courriel à: info@jungmotorfahrer.ch